Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00261

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0885 du 19 octobre 2026

Portant nomination de M. Patrice Cuer en qualité de chef du service des collectivités locales et des établissements publics de la direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2018-2631/GNC du 30 octobre 2018 fixant les attributions et portant organisation de la direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 26-64716/MPRH du 20 juillet 2026 pour le poste de chef du service des collectivités locales et des établissements publics de la direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la candidature de M. Patrice Cuer en date du 27 août 2026,

ARRETE

Article 1er : A compter de sa prise de fonction, M. Patrice Cuer est nommé en qualité de chef du service des collectivités locales et des établissements publics de la direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement chargé des secteurs du budget, des finances et de la fonction publique

PHILIPPE BLAISE

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

MILAKULO TUKUMULI